



Liberté • Égalité • Fraternité

PREFETE D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE

Direction de la réglementation et des libertés publiques

Bureau des usagers de la route

Affaire suivie par : Claire HERISSE

Tél. : 02 37 27 70 60

Fax : 02 37 27 70 66

**ARRETE PORTANT ABROGATION DE LA NOMINATION DU REGISSEUR DE LA REGIE
DE RECETTES INSTITUTE AUPRES DE LA PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR**

**La Préfète d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22;

VU le décret 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et aux règles d'avances des organismes publics;

VU l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes;

VU le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs;

Vu l'arrêté interministériel du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être alloué aux régisseurs d'avances et de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs;

VU l'arrêté NOR:INTF1305429A du 13 février 2013 modifié habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté préfectoral n°3328 modifié du 13 décembre 1993 instituant la régie de recettes auprès de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014094-0002 du 1^{er} avril 2014 modifié portant nomination d'un nouveau régisseur de recettes à la Préfecture et de ses suppléants ;

VU l'avis conforme émis le 13 décembre 2017 par le Directeur régional des Finances publiques de la région Centre Val de Loire et du département du Loiret ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir

Arrête :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n° 2014091-0002 du 1^{er} avril 2014 modifié portant nomination de Madame SPASIC Gordana en qualité de régisseur de la régie de recettes instituée auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir est abrogé.

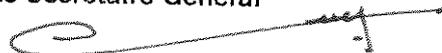
Article 2: L'arrêté préfectoral modificatif du 30 juin 2009 portant nomination de Madame JUMENTIER Vanessa en qualité de préposé à la régie de recettes instituée auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir est abrogé.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n° 2014262-0006 du 19 septembre 2014 portant nomination de Monsieur RANGELIAN Jacques en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes instituée auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir est abrogé.

Article 4 : L'arrêté préfectoral du 7 avril 2017 portant nomination de Madame AUTHIER-BACON Françoise en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes instituée auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir est abrogé.

Article 5: La Préfète d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Chartres, le 16 JAN 2018.
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général



Régis ELBEZ